ou agrégés, sont ordinairement occupés à l'enseignement, soit de la théologie, soit des sciences, soit des humanités. Plusieurs prêtres non agrégés sont aussi employés à l'enseignement. Ceux-ci reçoivent, outre la nourriture et le logement, un modique honoraire.

BIENS DU SÉMINAIRE.

10. Un terrain assez spacieux, à la Haute-Ville, ou se trouvent réunis tous les bâtiments occupés par les élèves, les professeurs, les classes, la Chapelle, &c. Sur ce terrain, près de la Cathédrale, est aussi une maison louée par le Séminaire.

20. La Seigneurie de Beaupré, qui s'étend depuis le Saut de Montmorency jusqu'à la Baie S. Paul; elle comprend plusieurs fermes, dont les principales se voient au pied du Cap Tourmente dans la paroisse de S. Joachim.

30. Les deux fiefs de Coulonge et du Sautau-Matelot, situés à Québec même, et quelques emplacements légués par des bienfaiteurs, ou servant à l'acquit d'anciennes fondations.

40. La Seigneurie de l'Ile Jésus, près de Montréal.

BOURSES ET SECOURS GRATUITS.

10. Monseigneur de Laval fonda huit pensions en faveur de jeunes gens qui se trouveraient dénués de moyens nécessaires pour parvenir à l'état ecclésiastique: laissant au Séminaire le pouvoir de sub-